

## PROGRAMME ECOD'O

PORTEUR DE L'ACTION :  
Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan



### EN QUOI CONSISTE LE DISPOSITIF ?

Le [programme ECOD'O](#) accompagne les entreprises industrielles et touristiques, implantées tant au cœur du département que sur le littoral morbihannais, dans l'optimisation de leurs usages de l'eau et dans la réduction de leurs consommations.

La Bretagne connaît des périodes critiques de sécheresse et des difficultés sur le réseau d'adduction d'eau potable lors de la période estivale et d'été qui provoquent des conflits d'usages. Lors de la période estivale, il est constaté d'une part, une forte consommation d'eau liée à l'activité touristique et d'autre part, une forte consommation des industries agroalimentaires qui sont alors en plein pic annuel d'activité. Par ailleurs, les prévisions démographiques annoncent une augmentation de 400 000 habitants en Bretagne d'ici 2040. Pour éviter des situations de pénuries, une évolution du rapport de chacun à l'eau et des usages est nécessaire.

Le dispositif ne vise pas à restreindre les entreprises dans leur développement, mais bien à les sensibiliser à une bonne et juste utilisation de la ressource en eau, et à renforcer leur capacité de résilience et d'adaptation face aux impacts du changement climatique. Un objectif d'économies d'eau de 8 % par rapport aux consommations en eau initiales est fixé pour les entreprises qui s'engagent dans ce dispositif.



un programme d'actions  
pour économiser l'eau dans les entreprises

Le dispositif s'articule autour de 4 volets techniques.

Tout d'abord, un **accompagnement individuel** est proposé aux entreprises afin d'optimiser leur consommation d'eau. Après s'être engagée dans la démarche, un diagnostic est réalisé pour connaître les consommations en eau du site industriel et définir les axes de progression. Pour cela, une méthodologie de diagnostic des consommations d'eau en entreprise a été élaborée. Le lancement d'un appel à candidature a permis de sélectionner 31 entreprises morbihannaises. La sélection s'est faite sur des critères de consommation d'eau (gros consommateurs) et de reproductibilité. Les diagnostics réalisés ont permis de détailler la situation de chaque entreprises, ses bonnes pratiques et ses leviers d'amélioration (chasser les fuites, sensibilisation du personnel, optimisation des pratiques de nettoyage, etc.). Les diagnostics ont également permis d'identifier les entreprises dans lesquels la REUT pourrait être pertinente.

La REUT doit être étudiée au cas par cas et n'est pas pertinente sur tous les territoires. Pour être efficace, elle doit être couplée à des mesures d'économies d'eau complémentaires.

Ensuite, les résultats des diagnostics ont permis **d'élaborer et publier un guide des bonnes pratiques** et des actions exemplaires qui permet également de mettre en valeur les entreprises participantes.

Un volet **évènementiel** est également prévu pour faire connaître les bonnes pratiques et valoriser la démarche.

En parallèle, des actions de **sensibilisation et de communication** sont menées tout au long de l'année.

#### QUELS SONT LES PRINCIPAUX ATOUTS ?

Les bonnes pratiques mises en place par les entreprises du territoire sont valorisées à travers plusieurs support. Un premier support a été publié sous la forme d'un [guide de bonnes pratiques](#) déclinant les actions mises en œuvre et les résultats obtenus. Des évènements sont également organisés pour pouvoir échanger avec les acteurs cibles mais également les collectivités et institutions. Des capsules vidéo ont également été réalisées pour valoriser les entreprises engagées dans la démarche et leurs actions en faveur des économies d'eau.

Les industriels et professionnels peuvent notamment s'inspirer de l'expérience de trois structures. Au camping de [La Fontaine du Hallate](#) à Plougoumelen a été installé un réducteur de pression sur le réseau principal et les sanitaires sont irrigués par l'eau de pluie. Les économies d'eau sont estimées à 440 000 litres par an. Le [Complexe Belambra à Guidel](#) réalise un suivi régulier des consommations afin de détecter rapidement des irrégularités dans les consommations. Aussi, l'installation de matériaux hydro-économiques à la sortie d'eau garanti une gestion optimale de la ressource. L'entreprise [Blue Green-Saur](#) gère 48 golfs en France et s'investit à réduire ses consommations en eau. Le Golf Blue Green de Rhuy Kerver est irrigué à 30 % par des eaux usées traitées.

Varié les supports de communication (vidéos, radio, etc.) permet de toucher un public plus large.

#### QUELLES AVANCÉES POUR LES ÉCONOMIES SUR LA RESSOURCE ?

A l'issue des diagnostics, la consommation d'eau annuelle cumulée des 31 entreprises accompagnées s'élevait à 5 278 000 m<sup>3</sup>. En un an, les vingt-sept entreprises ont réalisé une économie d'eau cumulée de 500 000 m<sup>3</sup>, soit près de 10 % des consommations initiales. L'objectif, initialement fixé, de 8 % de réduction de consommations en eau, a été globalement atteint.

Plus précisément, parmi les entreprises engagées, quatorze entreprises ont amélioré leurs indicateurs de performances hydriques (m<sup>3</sup> / tonne produite, litres / nuitée...) ; douze entreprises présentent des performances hydriques stables ; une entreprise a augmenté ses consommations.

Huit entreprises ont été identifiées comme pouvant potentiellement mettre en œuvre un système circulaire de réutilisation des eaux usées traitées issues de leur process, avec une estimation d'économies potentielles s'élevant à 723 000 m<sup>3</sup>, soit 14 % des consommations initiales.

En 2021, aucune n'a effectué d'investissement pour installer les équipements requis sur son site. Les raisons identifiées sont soit la priorisation des actions hydro-économiques vers les plus accessibles et moins coûteuses, soit des freins réglementaires empêchant d'exploiter le potentiel de REUT, notamment dans l'industrie agro-alimentaire.

Après plus de deux ans d'expérimentation entre 2020 et 2022 et quatre-vingt entreprises engagées, le dispositif ECOD'O 3 évolue en prenant une dimension régionale depuis l'été 2022 pour accompagner individuellement 73 entreprises bretonnes.

Un reportage est disponible [en ligne](#).

#### CARTE IDENTITÉ DE L'ACTION

**Porteur de l'action :** CCI Morbihan <https://www.morbihan.cci.fr>

**Dates :** Novembre 2019

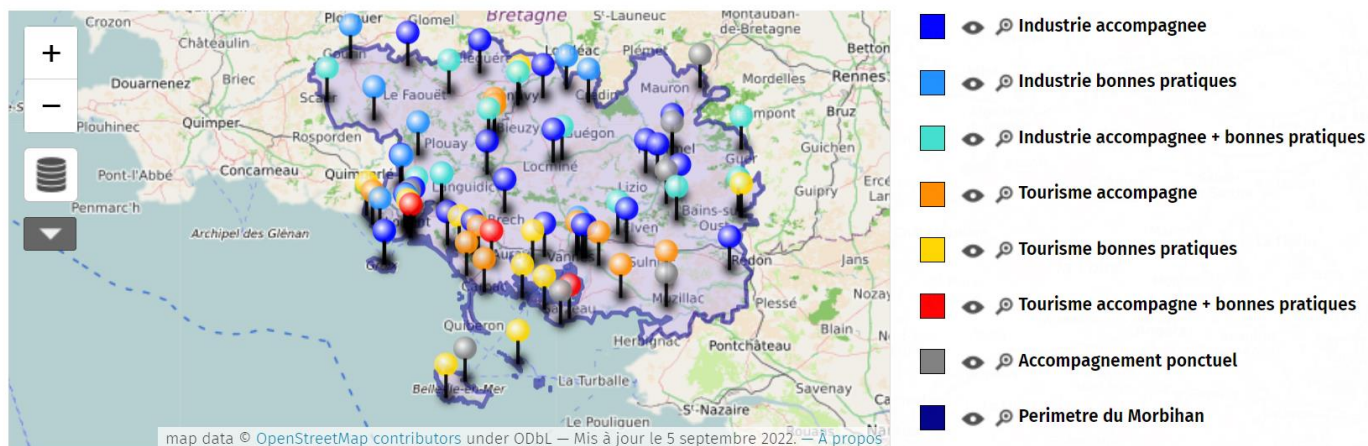
**Moyens humains :** 1 chef de projet

**Partenaires :** Préfecture du Morbihan, Région Bretagne, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Eau du Morbihan, Lorient Agglo, Golfe du Morbihan Vannes Agglo, Morbihan Tourisme, SAUR

**Budget :** 129 000€ TTC

**Résultats :** Les 27 entreprises volontaires ont réalisé une économie d'eau cumulée de 500 000 m<sup>3</sup> d'eau, soit près de 10 % par rapport à leur consommation initiale, en un an. Le succès du premier programme a engendré les programmes ECOD'O 2 et 3, réunissant à présent 70 entreprises bretonnes

## Carte recensant les entreprises industrielles et touristiques accompagnées dans le cadre du programme en 2022



Kit sécheresse à destination des acteurs de l'industrie, [disponible en ligne](#)



Kit Sécheresse

Animé par la FNCCR, le Club des Bonnes Pratiques d'Économies d'Eau et de Tarification est un espace de partage des pratiques et expériences visant à réduire le prélèvement global en eau sur le territoire. Organisées par ce dernier, les Trophées des économies d'eau visent à identifier, valoriser et récompenser les actions ponctuelles ou de long terme de sensibilisation, d'installation d'outils techniques efficaces et reproductibles pour réduire les consommations d'eau.

Pour plus d'informations : <https://www.fnccr.asso.fr/club-des-economies-deau/>

Pour nous contacter : club.ecodeau@fnccr.asso.fr

